

Maire Francis St-Pierre

Conseillers

Poste n° 1 Yve Rouleau
Poste n° 2 Marie-Ève Dufour
Poste n° 3 Roland Pelletier
Poste n° 4 Jean-François Chabot
Poste n° 5 David Leblanc
Poste n° 6 Francis Rodrigue

BUREAU MUNICIPAL	723-2816
INCENDIE	911
CENTRE COMMUNAUTAIRE	723-1747
SERVICE DES LOISIRS	725-5389
SALLE POLYVALENTE	724-0900
BIBLIOTHÈQUE	723-1747
TÉLÉCOPIEUR	723-0436
SITE WEB www.stanaclet.qc.ca	

- Éditorial
- Les séances du Conseil
- Avis municipaux
- Horaire des collectes
- Méli-Mélo
- Services municipaux
- Chroniques
- Organismes
- Loisirs et culture
- Emplois étudiants

ÉDITO

Bénévole de la tête aux pieds

Du 6 au 12 avril se tiendra la 40^e semaine de l'action bénévole sous le thème : Bénévole de la tête aux pieds. Une occasion privilégiée de souligner l'apport inestimable de tous ces gens qui mettent leur talent et leur énergie aux services de leurs concitoyens.

Ce n'est pas la première fois que je le dis, mais c'est important de le répéter; que seraient nos municipalités sans l'implication et le dévouement de ces nombreux bénévoles?

On entend souvent dire « ce que je fais, ce n'est pas grand chose ». Peut-être pour vous, mais c'est en additionnant tous ces petits gestes que cela fait toute la différence. À titre d'exemple, un groupe de 20 bénévoles qui donnent 5 heures de bénévolat chacun pendant 50 semaines donnent 5 000 heures par année. Cela veut dire que pour remplacer le travail accompli par ces bénévoles, il faudrait engager 3 personnes à temps plein, en tenant pour acquis qu'une personne à temps plein travaille 1 750 heures par année. D'un point de vue économique, 5 000 heures à un salaire moyen de 16,40 \$ l'heure totalisent un montant de 82 000 \$, pour notre municipalité, je n'ose faire le calcul. La valeur de toute votre implication est inestimable.

Tous ces bénévoles jumelés à nos employés nous permettent de vous offrir un milieu de vie intéressant. Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, MERCI de votre engagement.

Francis St-Pierre, maire

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors de la séance du 3 mars 2014

Une correction est faite pour le procès-verbal du 11 novembre 2013.

Un avis de motion est donné, par monsieur Francis St-Pierre, qu'à une prochaine séance du Conseil, que l'adoption du règlement 424-2014 sur les infractions aux règlements d'urbanisme sera proposée.

Les élus municipaux adoptent le règlement 423-2014 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité. (Rés. 2014-03-31)

Les élus municipaux se proposent de financer le règlement d'emprunt 409-2012. (Rés. 2014-03-32)

Les élus municipaux acceptent l'offre qui leur est faite par la Caisse Desjardins de la Rivière Neigette pour le financement du règlement d'emprunt 409-2012. (Rés. 2014-03-33)

Les élus municipaux demandent une subvention discrétionnaire pour les travaux de voirie au député du comté de Rimouski. (Rés. 2014-03-34)

Les élus municipaux nomment les conseillers (ère) à tour de rôle comme maire suppléant afin de remplacer le maire lorsque nécessaire (Rés. 2014-03-35)

Les élus municipaux autorisent l'envoi de l'état détaillé des propriétaires qui n'ont pas acquiescé à la demande de paiement des taxes 2012. (Rés. 2014-03-36)

Les élus municipaux décrètent que le mois d'avril soit nommé mois de la Jonquille et encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer. (Rés. 2014-03-37)

Les élus municipaux autorisent l'embauche d'une employée temporaire à titre de responsable de la bibliothèque. (Rés. 2014-03-38)

Une motion de félicitations est donné de l'entreprise Miralis inc. pour avoir remporté le prix « A'Desing and competitions » à Milan en Italie.

Les élus municipaux autorisent l'envoi d'un constat d'infraction à un propriétaire pour faire cesser un usage non conforme. (Rés. 2014-03-39)

Les élus municipaux transmettent un témoignage de condoléances à monsieur Alain Dumas pour le décès de sa mère. Monsieur Dumas a été maire de St-Anaclet de 1997 à 2005.

AVIS MUNICIPAUX

BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

RAPPEL

RAPPEL

En 2012 et 2013, nous avons fait l'acquisition de 100 barils récupérateurs d'eau et ils ont tous été distribués en un rien de temps. Nous désirons faire une nouvelle distribution en 2014 mais avant nous voulons connaître les personnes intéressées à en faire l'acquisition pour ne pas rester avec une quantité de barils sur les bras. Les barils seront distribués selon l'ordre de la réservation et le nombre de réservations est limité à 50 (un seul baril par résidence). Le coût d'acquisition du baril est de 25 \$ taxes incluses.

Pour accéder aux procès-verbaux des séances publiques de votre Conseil municipal

<http://www.stanaclet.qc.ca/affaire/proces/index.php>

AVIS MUNICIPAUX

Il est à noter que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont disponibles au bureau municipal aux jours et aux heures d'accueil. Ils sont aussi publiés sur notre site internet. De plus, vous êtes cordialement invités à assister aux séances du Conseil.

Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil au 318, rue Principale Ouest. Voici les dates des prochaines séances ordinaires du Conseil municipal : 7 avril, 5 mai, 2 juin, 7 juillet, 4 août, 2 septembre, 6 octobre, 3 novembre, 1^{er} décembre.

Responsable de la rédaction : Joanne Pinel
Responsable de la mise en page : Richard Ruest
Impression : Impressions L P Inc.
Prochaine parution : mai 2014
Tombée des articles : 20 avril 2014
Courriel : municipalite@stanacllet.qc.ca
Site web : www.stanacllet.qc.ca

Disponibilité de l'inspecteur en bâtiment

L'inspecteur en bâtiment est disponible pour vous rencontrer du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Il est préférable de prendre un rendez-vous par téléphone.




VOUS DÉSIREZ RENCONTRER LE MAIRE ?

Le maire Francis St-Pierre est disponible pour vous rencontrer au moment qui vous convient. Veuillez téléphoner au bureau municipal au 418 723-2816 pour prendre un rendez-vous.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le secteur 1 = le village incluant les rangs 3 Est et Ouest, la route Neigette jusqu'au Petit rang 3 et le Petit rang 3.

Le secteur 2 = le territoire rural à partir de la route Neigette après le Petit rang 3 et tous les rangs allant vers le sud.

 : vidanges  : recyclage  : compostage

HORAIRE DES COLLECTES

avril 2014

② ①

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2 	3 	4	5
6	7	8	9  	10  	11	12
13	14	15	16 	17 	18	19
20	21	22	23  	24  	25	26
27	28	29	30 			

AVIS À TOUTE LA POPULATION DE SAINT-ANACLET

Veillez noter que votre adresse pour la livraison de votre courrier devrait être inscrite comme suit :

Votre nom ou nom de l'entreprise

Numéro civique, nom de la rue = exemple = 59, rue Principale Ouest St-Anaclet (QC) G0K 1H0

Pour ceux qui on un numéro d'appartement, votre adresse devrait s'inscrire comme suit :

Votre nom ou nom de l'entreprise

Numéro d'appartement – numéro civique – nom de la rue = exemple = 2-51, rue Principale Ouest St-Anaclet (QC) G0K 1H0

Veillez ne jamais écrire RIMOUSKI dans votre adresse, car cela occasionne des erreurs et la livraison de votre courrier peut être retardée.

Merci de votre attention.

Suzanne Lettre, maître de Poste, St-Anaclet



CONGÉ FÉRIÉ

Veillez prendre note que le bureau municipal et le Centre communautaire seront fermés les vendredi 18 et lundi 21 avril en raison du congé pascal.



mai 2014

② ①

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1 	2	3
4	5	6	7  	8  	9	10
11	12	13	14  	15  	16	17
18	19	20	21  	22  	23	24
25	26	27	28  	29  	30	31

MÉLI-MÉLO



QUESTION DU MOIS

Question 3 : Lorsque, pour traverser la rue, un piéton s'engage dans une voie de passage réservée aux piétons, l'automobiliste ...



Réponse : C) doit céder le passage au piéton sous peine de contravention

Lorsqu'un piéton, pour traverser la rue, s'engage dans une voie réservée pour piétons, l'automobiliste a l'**obligation formelle** de céder le passage. Il n'est pas nécessaire que le piéton ait déjà les deux pieds dans la rue. Ne pas céder le passage entraîne une amende de 100 \$ à 200 \$ en plus des frais judiciaires et jusqu'à 3 points d'inaptitude dans votre dossier de conduite automobile.

L'automobiliste doit toujours céder le passage au piéton :

1. à une intersection, s'il veut tourner à droite sur un feu vert.
2. avant de tourner à droite sur un feu rouge là où c'est permis.
3. devant tout panneau indiquant un passage réservé aux piétons (ils sont blancs et parfois clignotants).
4. devant un panneau d'arrêt tenu par un brigadier scolaire.
5. devant tout panneau d'arrêt, il va sans dire.

Question 4

Vrai ou faux?

Si le sommeil veut me gagner au volant, je peux prendre un café, ouvrir la fenêtre de la portière, augmenter le volume de la radio ou chanter à haute voix et ainsi, poursuivre ma route en demeurant suffisamment éveillé.

Contact page 4

LA QUALITÉ DES MATIÈRES COMPOSTABLES EN BAISSÉ

PLASTIQUE ET COMPOST NE FONT PAS BON MÉNAGE

La Ville de Rimouski constate depuis peu une augmentation de la présence de matières non acceptées dans la collecte des matières compostables. Ce sont principalement les sacs de plastique compostable qui constituent le contaminant majeur le plus important dans le bac brun.

Il importe de rappeler que seuls les sacs de papier sont acceptés dans le bac brun. **Tout sac en film plastique, même s'il porte la mention de « compostable », est interdit.** Ceci découle des exigences des *Lignes directrices pour l'encadrement des activités de compostage* (ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, 2012).

Une alternative à l'utilisation de sacs est de tapisser les parois du minibac à l'aide de papier journal ou d'envelopper les restes d'aliments sous forme de papillote avec du papier journal. Cette pratique suffit à maintenir le minibac relativement propre et permet d'absorber le surplus de liquide.

La Ville remercie les citoyennes et citoyens de leur adhésion à la collecte des matières compostables, un geste concret pour la réduction des déchets et la protection de l'environnement.

RENSEIGNEMENTS : Claudie Lamontagne, conseillère stratégique en communication, Claire Lafrance, coordonnatrice en environnement et relation avec les citoyens

Service génie et environnement 418 724-3321, 418 724-3134

SERVICES MUNICIPAUX

C.C.U

RAPPEL

Le comité recherche toujours de nouveaux membres!

Présentement, le comité a besoin de nouveaux membres afin de combler ses besoins. C'est pourquoi, il invite à nouveau la population à soumettre leur candidature. Le comité est composé de citoyens de la municipalité et d'un membre du Conseil municipal. Le but premier du comité est d'éclairer et de faciliter la prise de décision du Conseil municipal en matière d'urbanisme.

Les personnes désireuses de s'impliquer doivent communiquer avec l'inspecteur en bâtiment et en environnement, monsieur Emmanuel Fournier.

Le permis n'est pas là pour vous nuire, mais bien pour vous aider à respecter le règlement.

Chaque année, des citoyens de notre municipalité investissent sur leur propriété des sommes plus ou moins importantes pour parfaire leur résidence, en construire une nouvelle ou bien bonifier le tout d'un bâtiment accessoire ou d'une piscine. Chaque nouvelle construction ou rénovation est soumise à un article de règlement qui permet de garder l'harmonie et la sécurité sur le territoire de la municipalité. On empêche ainsi que des nuisances s'installent et minent la qualité de vie de ses résidents.

Avec le printemps qui essaie tant bien que mal de frapper à nos portes, c'est le moment idéal pour préparer vos projets. La première étape pour leurs réalisations est de rencontrer ou de communiquer avec l'inspecteur en bâtiment de la municipalité. Ce dernier est la personne responsable de l'application des règlements municipaux. Il vous aidera à vulgariser ces règlements qui trop souvent sont perçus comme lourds et inutiles, ce qui n'est évidemment pas le cas.

Notez aussi que la municipalité travaille présentement sur un projet de règlement qui viendra actualiser et moderniser l'ensemble des règlements municipaux. Ils devraient entrer en vigueur durant l'été prochain.

Vous pouvez aussi faire une demande de permis via le site WEB de la municipalité et l'inspecteur communiquera avec vous après avoir analysé votre demande.

Contactez le service d'inspection de la municipalité au 418 723-2816 dès que vous avez un projet pour votre propriété. Nous clarifierons la situation avec vous sur ce que vous pouvez faire ... et ne pas faire!

Emmanuel Fournier, inspecteur en bâtiment et en environnement

L'ASSOCIATION DE LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT DU LAC À L'ANGUILLE INC



Obtention de Lettres patentes supplémentaires

L'Association de la protection de l'environnement du lac à l'Anguille détient depuis 2012, en vertu de la Loi sur les compagnies, des « lettres patentes supplémentaires ».

Ces lettres patentes supplémentaires nous donnent la capacité, la compétence légale d'intervenir dans tout le bassin versant de la rivière Germain-Roy. Le territoire du bassin versant de la rivière Germain-Roy comprend les deux lacs de tête soit les lacs Desrosiers et Blanc. Les eaux de ces lacs en amont se déversent dans le lac à l'Anguille. L'Association peut aussi intervenir en aval dans la rivière G-Roy, soit à partir du barrage du lac à l'Anguille jusqu'au fleuve Saint-Laurent à la Pointe-à-Pouliot, pour toute action bénéfique à la protection de l'environnement.

Le projet pilote comprend justement une intervention visant à améliorer la qualité de l'habitat pour la truite mouchetée dans la rivière Germain-Roy. Des frayères, abris et seuils abris pour permettre l'accroissement de l'espèce sont les aménagements à prévoir dès que le problème de la prolifération excessive des algues bleu-vert sera résolu dans le lac à l'Anguille.

Dans un sens plus large, un des objets ajoutés autorise l'Association à « effectuer toute démarche et action visant directement et indirectement à contrer la prolifération excessive des algues bleu-vert (cyanobactéries) dans les plans d'eau douce ».

L'importance de l'obtention de ces lettres patentes supplémentaires tient au fait qu'en 1984, lors de la fondation de l'Association, le territoire visé se limitait aux rives du lac à l'Anguille. Depuis l'an 2000 environ, la notion de bassin versant est prise en compte dans la protection des plans d'eau au Québec et partout dans le monde.

André Lévesque, président

☎ 418 722-9637

Chers membres,

Avec Pâques, vient aussi le retour du printemps avec ses magnifiques transformations qui s'opèrent autour de nous....

- **À votre agenda : le mercredi 30 avril 2014 à 19 heures à notre bibliothèque**

Stéphanie Pelletier, Sept-Iloise, auteure du roman « *Quand les guêpes se taisent* »

- Veuillez noter que notre concours pour les renouvellements et les abonnements se termine fin avril.
- **Concours de dessin : Apporte ton dessin ou bricolage de Pâques (pour les 0-12 ans). Le prix à gagner est un chocolat de Pâques.**

En nouveauté : *La vie compliquée de Léa Olivier* (1 et 2), *Bébé Boum*, *Danse noire*, *La grange d'en haut* (tome 2), *Dossier 64*, *Où vont les guêpes quand il fait froid* et plusieurs autres.

Vous avez des demandes spéciales, faites le savoir à une bénévoles à la bibliothèque ou par courriel : bibliostanaclet@hotmail.com avant la fin avril.

Heures d'ouverture : les mardis et mercredis de 19 h à 20 h 30 et les jeudis de 14 h à 16 h. Au plaisir de vous rencontrer

« Lire pour que ronronnent les neurones » (Guy Marchand)

Solange Cormier (en remplacement de Anne B.- Beaulieu)

Bonjour à vous tous et toutes,

Lors de la dernière livraison du Contact, la Fabrique y avait inséré l'enveloppe pour la campagne de la capitation. Plusieurs personnes m'ont mentionné qu'il n'y en avait pas dans la copie du Contact qu'ils ont reçue. Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez passer au presbytère pour en recevoir une ou encore la prendre à l'arrière de l'église lors des célébrations. Merci à l'avance de votre collaboration et de votre générosité. Vous avez sûrement lu dans les hebdomadaires régionaux du 19 mars 2014 que la fabrique St-Germain a lancé sa campagne de capitation avec une jeune famille de Sacré-Cœur pour en faire la promotion. La famille Dubé et Pelletier sont, somme toute, comme la grande partie de nos familles et le message qu'ils lancent à la population n'est pas différent de celui que nous vous adressons.

Je vous rappelle que nous sommes toujours à la recherche d'un locataire pour le second plancher du presbytère. Si vous entendez parler que quelqu'un cherche des locaux, vous pouvez leur donner cette information et nos coordonnées.

Je profite de l'occasion pour vous demander d'inscrire à votre agenda la date de notre prochain récital d'automne. C'est le 15 novembre 2014 que nous présenterons la 3^e édition de notre récital et nous avons choisi cette date pour ne pas être en conflit avec le Salon du livre de Rimouski et le souper de la fabrique de Sainte-Luce. Plus de détails vous seront donnés dans les prochains mois. De plus, notre déjeuner de financement sera en octobre et il reste à valider quelques détails avant de vous fournir la date définitive.

Pour terminer, je reviens sur le projet pour améliorer l'entrée du cimetière près du centre communautaire. Puisque les lots situés sur le côté sud de l'entrée sont très près du chemin, nous avons remarqué que des véhicules à l'occasion circulent sur ces lots. Aussi, nous envisageons de placer une haie de spirées à la limite nord des lots afin de conserver les véhicules dans l'allée. Aussi, si vous avez des spirées à donner ou si vous désirez contribuer pour se procurer ces plantes, veuillez juste nous en informer au presbytère afin de prendre vos coordonnées et faire le suivi.

Salutations cordiales,



Maurice Lepage, Président



Anciens prénoms féminins à St-Anaclet

Vous cherchez un prénom pour une petite fille ? Les prénoms suivants, extraits de registres de la Fabrique de St-Anaclet depuis 1859, pourrait rappeler des femmes du passé et inspirer.

. Adélaïde, Adèle ,	. Delvina	. Gracieuse	. Olympe
. Adélia, Adéline	. Damaris,	. Hermine	. Oméride,
. Agathe	. Démerise	. Hilda	. Oméride, Omérine
. Angèle, Angéline,	. Darie	. Honorine	. Ondina
. Angélique	. Delvina	. Illuminée (Lumina)	. Philomène
. Aglaë	. Démétrie	. Irène	. Rachel
. Agnès	. Desanges	. Jeanne,	. Rose , Marie-
. Alberta, Alberte,	. Domitille	. Jeanne-d'Arc	. Rose, Rosalie,
. Albertine	. Dorilda	. Josée, Josephite,	. Rose-Aimée,
. Alexandrine,	. Edwidge	. Joséphine	. Rose-Alma, Rose-
. Alexina	. Éléonore	. Léa, Léda	. Anna, Rose-de-
. Alida	. Élisabeth, Élise	. Léonida, Léonie	. Lima ou Délima,
. Alphonsine	. Émilie, Émilie	. Léocadie	. Rose-Emma,
. Amanda	. Emma	. Luce , Lucia,	. Symphorose
. Anna, Anne	. Ernestine	. Lucie, Lucienne,	. Sabine
. Antoinette,	. Eugénie	. Lucille	. Scholastique
. Antonia	. Eulalie	. Ludgarde	. Séraphine
. Apolline	. Euphémie	. Malvina	. Sophie
. Archange	. Éva	. Marcelle,	. Tatienne
. Arthémise	. Exorée	. Marcelline	. Thaïs
. Atharine	. Fébronie	. Marguerite	. Ursule
. Aurélie	. Ferdinanda	. Marie , Marie-	. Valentine
. Azilda	. Flore, Florence,	. Ange, Marie-Anna,	. Victoire, Victoria,
. Basilisse	. Florentine,	. Marie-Anne	. Victorienne
. Bertha, Berthe	. Floriane, Florilda	. Mathilda, Mathilde	. Vitaline
. Blanche	. Gemma	. Mercedès	. Yvette, Yvonne
. Célanire, Céline,	. Geneviève	. Mérilda	. Xantippe
. Céline	. Georgianna	. Modeste	. Zoë
. Céleste	. (Georgianne)	. Obéline	
. Claire, Clara,	. Germaine	. Odile, Odinas	
. Clarina, Clarisse	. Gertrude	. Olive	

Les prénoms les plus fréquents sont **Marie**, partie intégrante des prénoms féminins jusqu'aux années 1960, Adèle, Anna Luce, **Rose** et leurs déclinaisons. D'autres prénoms sont inusités : Apolline, Archange, Basilisse, Céleste, Démétrie, Exorée, Fébronie, Ludgarde, Modeste, Olympe, Sabine, Scholastique, Tatienne, Xantippe.

Le prénom d'une personne est le reflet d'une époque. Il est inscrit dans un cycle, une mode, comme sa coiffure, ses vêtements, ses expressions. Ainsi, Victoria (Victoire, Victorienne) était à l'honneur à l'époque de la reine d'Angleterre de 1837 à 1901. Notons aussi que d'autres prénoms comme Caroline, Claire, Isabelle, Julie, Véronique, également tirés des registres de la Paroisse de St-Anaclet, traversent le temps, ils ne se démodent pas.

Dans la prochaine édition, on fait le même exercice avec des prénoms masculins.

Lucien Roy, pour la Corporation du patrimoine (patrimoine-anaclet@hotmail.com)

MOT DES JARDINS DE LESSARD



Bonjour à tous,

Même si l'hiver semble encore bien parmi nous, il est déjà temps de penser à notre prochaine saison de

jardinage. Pour ceux qui ne le savent pas, les Jardins de Lessard sont des jardinets communautaires situés sur la rue Lavoie, derrière la cantine ASL. Bien que les habitants de Saint-Anaclet aient la priorité, il est également possible à des résidents d'autres municipalités de louer un jardinet pour l'été lorsqu'il reste des emplacements.

Procédure et coût

Pour louer un jardinet, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : jardincommunautairest-anaclet@hotmail.com, ou encore réserver votre place en laissant votre nom et vos coordonnées au bureau municipal. Il en coûte 15 \$ pour un jardinet de 6 mètres par 3 mètres (20 pieds par 10 pieds) et 10 \$ pour un jardinet de 3 mètres par 3 mètres (10 pieds par 10 pieds). Cette année, deux jardins surélevés seront offerts aux premiers qui en feront la demande.

Objectifs de l'été 2014

Cet été, le comité du jardin poursuit ses efforts pour rendre le jardin encore plus accueillant. Pour ce faire, l'entrée piétonnière sera aménagée. De plus, tous les jardiniers inscrits auront la possibilité de récolter des fines herbes dans le jardinet consacré à celles-ci.

À bientôt,

Les membres du comité des Jardins de Lessard

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

En ce début du printemps, je voudrais vous inviter à planter des arbres. Pourquoi planter des arbres? Les arbres sont les poumons de la terre. Ils favorisent la photosynthèse et récupèrent le CO₂ de l'air, donc ils sont des purificateurs de l'oxygène. Le mois de mai est le mois de l'arbre. Cette année, le comité a décidé de promouvoir la plantation d'arbres. Les arbres sont la structure d'un aménagement et apportent du volume et de la hauteur à l'aménagement. Surveillez le journal Contact du mois de mai et le Contact fleuri. Nous vous annoncerons l'activité retenue pour cette promotion de l'arbre. Cela fait partie de la stratégie pour augmenter notre pointage lors de la visite de classification des Fleurons. N'oubliez pas que lorsque vous construisez une nouvelle propriété, il y a un règlement vous demandant de planter quatre arbres, dont un en façade. Informez-vous auprès de l'inspecteur en bâtiment de la Municipalité pour avoir copie de ce règlement.

Nous sommes à la recherche d'idées pour inciter et favoriser l'embellissement du secteur commercial et industriel de la municipalité, en particulier la rue de la Gare. Laissez vos idées au bureau municipal. Le comité analysera les suggestions.

Avis de recherche : le comité a besoin de bénévoles. Si cela vous intéresse, laissez vos coordonnées au bureau municipal. Nous vous contacterons pour vous dire si votre candidature a été retenue. Merci pour votre collaboration.

Martine Pinel, pour le comité d'embellissement



ORGANISMES

CLUB DES 50 ANS ET PLUS



**LE CLUB DES 50 ANS ET+
DE ST-ANACLET**

Affilié au Carrefour 50+du Québec

AVIS DE CONVOCATION

*Aux membres actifs et membres conjoints du
Club des 50 ans et plus de St-Anaclet.
La vérification des cartes se fera à l'entrée.*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

**Judi 3 avril 2014 à 19 h 30
Au local des 50 ans et plus
Centre communautaire
Régis-St-Laurent**

*Des formules de mise en candidature seront disponibles auprès du
C.A.*

Et au local des 50 ans et plus, 3 postes à combler.

*Tout membre actif qui désire poser sa candidature à titre
d'administrateur*

*doit faire parvenir au secrétaire du club un formulaire de mise en
candidature*

*au plus tard cinq jours ouvrables avant la date fixée pour
l'assemblée générale.*

**Pour informations, n'hésitez pas à me contacter : Alain Lavoie
418 723-2589**



Trois événements se présentent en même temps; ce sera la fête des Mères le 11 mai, la clôture de la semaine des 50 ans le 10 mai et le crabe sera de nouveau sur nos tables. Et si nous faisons une combinaison de ces événements!

Le Club a donc pensé organiser un souper de crabe à volonté avec bar à salade pour les grands-mamans à un prix le plus bas possible soit 15 \$ par adulte et 5 \$ pour les enfants de 13 ans et moins. Cela aura lieu le samedi 10 mai au Centre communautaire Régis-Saint-Laurent vers 17 h.

Bien sûr, toute la famille peut accompagner sa grand-maman et en profiter pour l'inviter.

Tous les membres, toutes les mamans et la population sont également concernés par cette invitation.

Pour plus d'information et réserver une table pour la famille, on s'adresse à Lionel au 418 722-9545, Jean-Marie au 418 724-4822, Jacqueline au 418 724-7076.

FERMIÈRES DE ST-ANACLET

Notre déjeuner brunch du cercle de Fermières de St-Anaclet aura lieu le dimanche 13 avril 2014 au Centre communautaire Régis-St-Laurent de 9 h à 12 h 30 h. Par la même occasion, vous pourrez visiter notre exposition annuelle de 10 h à 16 h.

Billets en vente auprès des membres du C.A. et à la porte le matin du brunch. 10 \$ adulte, enfants 6-12 ans: 5 \$ et 0-5 ans gratuits.

Patricia Allard : 418 722-8715, Hortense Carrier : 418 723-0425, Céline St-Pierre : 418 722-7406, Éliane Roussel : 418 723-2977, Augustine Lavoie : 418 723-1519, Réjeanne Fournier : 418 724-7471. Il nous fera plaisir de vous accueillir en grand nombre pour déguster un excellent repas.

Notre réunion mensuelle sera le mercredi 16 avril 2014 à la salle Réal-Lamontagne à 19 h 30.

Bienvenue à toutes.

Augustine Lavoie, communications.

AFÉAS

L'AFÉAS souligne la Journée du **TRAVAIL INVISIBLE**

Le premier mardi d'avril de chaque année est la Journée du travail invisible, le travail fait dans l'ombre que ce soit par les parents auprès de leurs enfants, par les grands-parents, par les aidants naturels, par les bénévoles, que ce soit dans les clubs sociaux, dans les loisirs, auprès des groupes de tous âges, en fait par tous ceux qui œuvrent dans des emplois non rémunérés et ils sont nombreux.

Je pense à tous les entraîneurs de sports de notre jeunesse. Je pense à l'aide aux devoirs. Je pense au travail de nos aînés auprès des leurs, je pense, entre autres, à la popote roulante dont les services sont assurés majoritairement par des aînés auprès d'aînés en moins bonne santé.

Je pense aussi aux bénévoles des maisons de soins palliatifs qui sont en grande majorité des jeunes retraités. Les retraités assument quantité de responsabilités sociales bénévolement, et donnent beaucoup de services à la société, et tout cela gratuitement.

Le travail invisible représente la part de travail non rémunéré, et non comptabilisé dans le PIB du pays. L'on peut dire que le travail invisible est essentiel à la richesse de toute société. Il faut donner souligner l'ampleur et l'impact social du travail invisible.

À tous les membres et aux intéressés, je rappelle la prochaine réunion mensuelle, le 10 avril à 19 h 30 à la salle Réal-Lamontagne.

Raymonde Vandal prés. AFÉAS de St-Anaclet.

CLUB LIONS DE SAINT-ANACLET

Par le biais de la Fondation l'Aubainerie **Au cœur des familles d'ici**, le Club Lions de Saint-Anaclet remet la somme de 1 000 \$ à Maxim Bérubé pour lui venir en aide dans ses déplacements et son hébergement à Québec pour recevoir des traitements contre le cancer. Sur la photo, les lions Michel Simard président, Nadia Berger, Maxim Bérubé et Gaétan Pelletier président de Zone sortant.



Contact page 10

SERVICE D'INFORMATION AUX AÎNÉS

Habitation à loyer modique (HLM)

Question : À qui doit-on s'adresser pour avoir accès au programme de subvention pour un (HLM) ?

Réponse : Programme qui permet aux personnes âgées seules ou en couple et aux ménages à faible revenu d'occuper un logement à loyer modique subventionné, c'est-à-dire que la personne est éligible à une aide financière si le revenu annuel se situe sous le seuil de revenu établi par la Société d'habitation du Québec.

Conditions et démarches pour accéder aux services

Le citoyen s'adresse à l'**Office municipal d'habitation de sa municipalité** pour obtenir le formulaire « Demande de logement ».

Répondre à toutes les questions du formulaire.

Le retourner en y joignant la déclaration de revenus provinciale ou fédérale de l'année précédente, tous les relevés correspondants pour tous les occupants du logement de 18 ans et plus ainsi que l'avis de cotisation qui a suivi.

Suite à la réception de votre demande, l'Office municipal d'habitation dispose de 30 jours pour juger de la recevabilité de celle-ci et de 60 jours pour vous inscrire sur la liste d'admissibilité.

Aucun choix n'est laissé quant à l'emplacement du logement éventuel.

Aspect financier

Le montant du loyer équivaut à 25 % des revenus totaux du ménage (incluant les frais de chauffage) pour l'année civile précédent le début du bail du logement. Par la suite, ce montant est revu chaque année au moment du renouvellement du bail ou à sa reconduction.

Selon les services inclus au bail, des frais peuvent être ajoutés pour couvrir les coûts d'électricité, de stationnement ou d'utilisation d'un climatiseur.



*Depuis plus de 20 ans
« Par et pour les aînés »*

Le Centre polyvalent des aînés et aînées de Rimouski-Neigette vous dévoile ses activités qui se dérouleront en avril au Pavillon L'Héritage situé au 10, rue du Collège. Nous vous offrons :

3 avril 11 h 30 : Dîner rencontre. Venez célébrer le **5^e anniversaire** du **Pavillon L'Héritage** en compagnie de messieurs **René-Jean Banville** et **Lucien Poirier** au chant

10 avril 13 h 30 : Dans le cadre de la Semaine de l'Action bénévole, nous rendons hommage à nos bénévoles

17 avril 11 h 30 : Dîner rencontre. Conférence de monsieur **Steve Bélanger** du CLSC de Rimouski-Neigette portant sur le **Programme de soutien à domicile**

24 avril 13 h 30 : Jeux de société

Dans le cadre de nos dîners rencontres, les réservations doivent nous parvenir au plus tard le mercredi précédent l'activité à 12 h. Le repas est au coût de 10 \$ pour les non-membres et 8 \$ pour les membres. Le repas débute à 11 h 45 et les conférences et activités pour leur part à 13 h 30 et elles sont gratuites. Bienvenue à tous!



OFFRE D'EMPLOI

Le Centre polyvalent des aînés et aînées de Rimouski-Neigette est la recherche de **deux (2) concierges-surveillants** pour sa résidence privée pour personnes âgées autonomes située à Saint-Anaclet, le Pavillon L'Héritage.

- ☞ Sous la supervision de la direction, le concierge-surveillant :
- ☞ Effectue l'entretien des espaces communs;
- ☞ Effectue la surveillance de soirée et de nuit auprès des résidents en regard de leur sécurité;
- ☞ Procède à la réparation des logements et des espaces communs, des équipements ne demandant pas un professionnel spécialisé;

Si ces postes vous intéressent et que vous possédez un diplôme de fin d'études secondaires avec deux années d'expérience, une bonne santé physique ainsi qu'une formation de premiers secours et RCR, manifestez votre intérêt en faisant parvenir votre curriculum vitae, au plus tard le 11 avril 2014 à 12 h, à l'adresse suivante : Pavillon L'Héritage 10, rue du Collège Saint-Anaclet, Québec G0K 1H0 ou par courriel à : pavillonlheritage@cgocable.ca

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE ST-ANACLET

LOGEMENT À LOUER

L'Office municipal d'habitation de St-Anaclet (**HLM**) situé au 30, rue du Collège dispose de **2 logements 3 1/2**.

Les principaux critères pour être admissible sont :

- Demeurer sur notre territoire de sélection depuis 12 mois au cours des 24 derniers mois,
- Être citoyen canadien,
- Avoir plus de 50 ans,
- Un revenu annuel n'excédant pas 22,500 \$,
- La valeur des biens doit respecter le maximum déterminé par l'organisme,
- Peut subvenir à ses besoins quotidiens de façon autonome ou disposer du soutien nécessaire...

Pour plus d'informations, veuillez communiquer **aux heures de bureau** avec madame Louise Côté au 418 724-4538

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

COORDONNATEUR DE SOCCER RECHERCHÉ

Le club de soccer LES DRAGONS DE SAINT-ANACLET est à la recherche d'une personne pour s'occuper de la coordination du soccer pour la période estivale 2014. Cette personne devra posséder un bon sens des responsabilités, de planification et avoir de l'entregent. Elle agira sous la supervision des membres du comité du club et du service des loisirs et de la culture de la municipalité.



Les tâches du coordonnateur seront de planifier les horaires des entraînements des équipes du club, superviser les activités (entraînements, tournois) et servir de lien entre son club, la ligue où son club évoluera ainsi que l'Association Régionale de Soccer de l'Est du Québec. L'entrée en fonction est pour bientôt. Pour toutes informations concernant ce poste, communiquez avec Carl au 725-5389. Vous devez envoyer votre c.v. au bureau municipal, 318, rue Principale Ouest, Saint-Anaclet, G0K 1H0

HORAIRE DU LOCAL DES JEUNES

Le local des jeunes a repris son horaire habituel depuis que la patinoire est fermée. Veuillez prendre note que nous sommes ouverts du lundi au jeudi de 18 h à 22 h et le local fermera ses portes pour la période estivale le 19 juin.



LIGUE DE BALLE DONNÉE

La **Ligue de Balle donnée Molson de Saint-Anaclet** entreprendra sa 28^e saison le 18 mai prochain. Afin de procéder au repêchage des joueurs, ceux-ci sont invités à s'inscrire auprès de Joël Proulx au 418 724-4899 ou Gaétan Pelletier au 418 722-7685 avant le 17 mai date du repêchage. Les parties ont lieu à Saint-Anaclet les dimanches, lundis et mercredis à 19 h et 20 h 45 pour une cédule de 18 parties en saison en plus des séries de fin de saison.

Gaétan Pelletier, secrétaire

MARCHÉ AUX PUCES PRINTANIER

Le marché aux puces printanier se tiendra samedi 3 mai prochain de 9 h à 17 h au Centre communautaire Régis-St-Laurent de Saint-Anaclet.

Il est maintenant le temps pour les gens de St-Anaclet de réserver vos tables au coût de 10 \$ chacune.

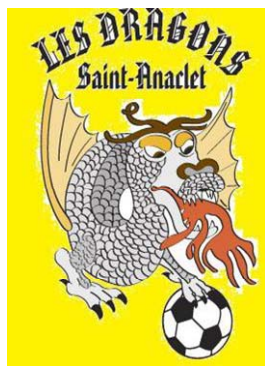
Les non-résidents pourront le faire à partir du mercredi 16 avril 2014, date de parution dans le journal l'Avantage.

Les personnes qui réserveront devront venir porter leur inventaire le vendredi soir entre 19 h et 21 h. Ils pourront étaler leur marchandise le soir même ou le samedi matin entre 8 h et 9 h.

Les portes ouvriront pour la clientèle à 9 h. Pour info et inscriptions, communiquez avec Carl au 725-5389.



SAISON SOCCER 2014
INSCRIPTION



- Date : **Les 8 et 9 avril prochain**
Lieu : **Local des jeunes** (Édifice municipal)
Heures : **18 h 30 à 20 h 30**
Pour qui : **Pour tous les jeunes nés en 2010 et avant**
Coûts : **40 \$ Bouts de choux** (jeunes nés entre 2008 et 2010)
La présence des enfants n'est pas obligatoire.
95 \$ Ligue récréative (jeunes nés en 2007 et avant)
La présence des jeunes est obligatoire et les jeunes de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un parent.

Pour les retardataires : l'inscription sera conditionnelle à la disponibilité de place et des frais de 25 \$ seront exigés.

Pour information, contactez Carl Lavoie (418 725-5389).

PROMENADE EN TRAÎNEAU ET RAQUETTES

La Table d'harmonisation en loisirs pour les aînés organise pour tous les 50 ans et plus une activité fort intéressante.

Lieu : Centre équestre Olivian Fortin de St-Marcellin

Date : le 11 avril 2014

Transport : autobus à partir du Centre communautaire

Départ à 10 h, retour au plus tard 15 h

Coût : gratuit

- Promenade en traîneau,
- Randonnée en raquettes,
- Feu extérieur avec saucisses et guimauves,
- Dîner dans un chalet chauffé (vous apportez votre dîner.)

Inscription et information auprès de Carl Lavoie au 418 725-5389 au plus tard le 10 avril.

GROS TOURNOI DE POKER (TEXAS HOLD'EM 5^E ÉDITION)



Un gros tournoi de Poker Texas Hold'Em au profit de la ligue de balle-donnée Molson de Saint-Anaclet se tiendra au Centre communautaire Régis-St-Laurent le samedi 26 avril 2014.

Prenez note que les inscriptions seront prises de 18 heures à 19 heures et le début du tournoi est prévu pour 19 h 30. Le coût de l'activité est fixé à 25 \$ par joueur avec « ADD-ON » à 10 \$ au premier entracte et des bourses seront remises aux 9 joueurs classés premiers. Minimum de 9 bourses. Il y aura aussi des prix de présence.

Entre 75 et 100 joueurs sont attendus pour ce tournoi. Il y aura un service de bar et de restauration sur place. Pour toutes informations, communiquez avec Joël Proulx au 418 724-4899.



Le défi anaclóis

Première édition du défi anaclóis organisé en partenariat avec le **Club Lions de St-Anaclet** aura lieu le **samedi 28 juin 2014**.

L'événement présentera trois courses chronométrées de 1.4 km, 5 km et de 10 km en plein cœur de St-Anaclet.

Le but premier de l'évènement est de promouvoir l'activité physique et d'amasser des fonds pour les activités jeunesse dans la communauté.

Il y aura une catégorie non chronométrée à la marche de 5 km pour les gens qui ne peuvent participer aux épreuves de course.

Pour s'inscrire ou pour plus d'information : Club Lions de St-Anaclet, 25-C, rue Principale E, St-Anaclet, QC, G0K 1H0 ou

defianaclóis@outlook.com ou 418 318-3574,



Le défi anaclóis.

PROGRAMME DESJARDINS-JEUNES AU TRAVAIL 2014

Le Carrefour jeunesse-emploi Rimouski-Neigette et les caisses Desjardins de Rimouski, de la Rivière Neigette et du Bic- Saint-Fabien, sont fiers de lancer la dixième édition du programme Desjardins-Jeunes au travail.

Ce programme permet aux jeunes de 15 à 18 ans de bénéficier d'une première véritable expérience de travail durant l'été pendant une période de 6 semaines. De plus, une formation préparatoire à l'emploi permet aux jeunes d'être accompagnés dans leur entrée sur le marché du travail.

Grâce au soutien financier des caisses Desjardins, les employeurs ayant à cœur la relève et souhaitant embaucher un jeune pour l'été ont la chance de bénéficier d'une contribution financière de 50% du salaire minimum du jeune embauché.

Pour les jeunes et les employeurs désirant participer au programme, vous devez vous inscrire avant le 17 avril en appelant madame Joanie Dubé au Carrefour jeunesse-emploi Rimouski-Neigette, au 418 722-8102 poste 234.

LA ZUMBA® EST DE RETOUR À ST-ANACLET!

Lundi à 19 h 45 du 21 avril au 9 juin;

Au Centre communautaire Régis-St-Laurent 60 \$ pour 8 semaines ou 10 \$ la fois;

Minimum de 10 inscriptions pour que l'activité ait lieu;

Inscription lundi 14 avril à 19 h 45 à la salle Régis-St-Laurent;

Informations ou préinscription : 418 318-5909.

Marie-Andrée Guay, instructrice de Zumba® fitness et Zumba® toning

<http://marieandreeguay.zumba.com/>

EMPLOIS D'ÉTÉ POUR ETUDIANTS- PROGRAMME CAMP DE JOUR ET SOCCER

Pour être admissible aux offres d'emploi pour le camp de jour, les candidats devront avoir terminé leurs études secondaires en juin prochain, être inscrits aux études post-secondaires encore au moins pour une année. Les étudiants ne peuvent travailler plus de deux (2) étés pour le camp de jour et cela dans le but d'équité.

POSTES	FONCTIONS	QUALIFICATIONS	QUALITES	CONDITIONS
Animateur (trice) camp de jour	Relevant du Coordonnateur (trice) de camp de jour, le candidat aura à participer à l'élaboration de la programmation des activités; - planifier, organiser, animer et évaluer les activités sous sa responsabilité.	Avoir complété son secondaire; Expérience avec la clientèle des jeunes de 5 à 12 ans.	Disponibilité Capacité de travailler en équipe. Dynamisme et créativité. Atouts : Formation en animation et en secourisme; Connaissance du milieu anaclais.	Les candidats(es) doivent être disponibles pour travailler à compter du 16 juin jusqu'au 8 août. Le salaire relié à cette fonction s'établit à 10.35 \$/heure à raison de 35 heures par semaine.
Moniteur (trice) Service de garde	Relevant du Coordonnateur (trice) de camp de jour, le candidat aura à surveiller et à animer le groupe qui lui est attribué pendant la période du dîner ainsi que le matin et en fin d'après-midi..	Avoir complété son secondaire; Expérience bénévole ou rémunérée avec la clientèle des jeunes de 5 à 12 ans.	Sens des responsabilités; Maturité, dynamisme et initiative. Atouts : Formation en secourisme; Cours de gardiens avertis.	Les candidats(es) doivent être disponibles pour travailler à compter du 16 juin jusqu'au 8 août. Le salaire relié à cette fonction s'établit à 10.35 \$/heure à raison de 35 heures par semaine.
Entraîneur de soccer	Relevant de l'animateur en loisir, le candidat aura à entraîner et assister les jeunes lors des matchs et tournois. Faire parvenir l'information aux joueurs ainsi qu'à leurs parents.	Être âgé(e) de 15 ans et plus. Réussir la formation d'entraîneur d'une durée de 2 jours et défrayée par la municipalité. Avoir une grande disponibilité.	Avoir une connaissance du sport; Sens des responsabilités; Maturité, dynamisme, initiative, capacité d'animer; Être capable de travailler en équipe. Atouts : Formation en secourisme; Posséder son attestation d'entraîneur.	Les candidats(es) doivent être disponibles pour travailler du début juin jusqu'à la fin août. Le salaire relié à cette fonction s'établit à 10.35 \$/heure.
Arbitres de soccer	Arbitrer les matchs locaux de la ligue ainsi que quelques tournois.	Suivre et réussir la formation fournie par l'employeur.		

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre expliquant leurs motivations d'ici le 25 avril 2014 pour tous ces postes à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard
318, rue Principale Ouest
Saint-Anaclet (Québec) G0K 1H0